

COMMUNE DE CAPPELLE-EN-PÉVÈLE

SÉANCE DU 17 DECEMBRE 2021
CONVOCATION DU 13 DECEMBRE 2021

Le 17 décembre 2021, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle du conseil en mairie de Cappel-en-Pévèle.

Présidence de Monsieur Bernard CHOCRAUX, Maire.
Nombre de Conseillers : 19

PRÉSENTS :

M CHOCRAUX, M DESPREZ, Mme THELLIER-CUVELIER, M BAERT, Mme GELEZ, M CHACORNAC, M ROCHE, M LAGANGA, Mme CARON, Mme PERAL, M BOUVRY, M GOHIER, M OLIVE, Mme DELATRE, Mme SINIARSKI, M HENRIQUET, Mme DELTOUR

EXCUSÉE AYANT DONNÉ POUVOIR :

Mme BROUTIN à Mme CARON
Mme DA SILVA MARTINS à Mme PERAL

Secrétaire de séance : Monsieur Christophe OLIVE

DÉLIBÉRATION N°67/2021

Autorisation de solliciter une subvention dans le cadre de la Dotation de Soutien à l'investissement local (DSIL) – volet « création, transformation et rénovation des bâtiments scolaires ».

Le maire présente le projet de rénovation d'une partie des locaux de l'école et notamment les parties ateliers maternelle et espaces de garderie.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité (19 voix pour) :

- Sollicite une aide financière au titre du soutien à la création, transformation et rénovation des bâtiments scolaires d'un montant de 5 732,80€.
- Adopte l'opération qui s'élève à 14 332€ HT;
- Autorise Monsieur le Maire a signer les documents relatifs à ce projet ;
- Autorise Monsieur le Maire a déposer la demande de subvention ;
- Approuve le plan de financement prévisionnel qui s'établit comme suit :

Montant du projet :	14 332€ HT	Plan de financement :	
		- Commune	8 599,20€
		- Etat – DSIL	5 732,80€

Ainsi fait et délibéré
Les jours, mois et an susdits,
Pour extrait conforme

Le Maire,
Bernard CHOCRAUX



A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Bernard Chocraux', is written over a circular official seal.



DATE DE PUBLICATION : 30/12/2021
DATE DE TRANSMISSION AU PRÉFET : 30/12/2021

Envoyé en préfecture le 30/12/2021
Reçu en préfecture le 30/12/2021
Affiché le 30/12/2021
ID : 059-215901299-20211217-30122021_D67BP-DE

SLOW